

CAS TYPE

Une école d'équitation que l'on peut retrouver en zone péri-urbaine sur tout le territoire.

Soumise à concurrence en termes d'offre de sport-loisir mais aussi d'équitation, elle se différencie par la qualité de ses prestations, leur bon rapport qualité-prix, l'ambiance familiale et la qualité d'accueil en termes d'installations mais aussi de relationnel avec la clientèle.

**Chiffres clés
de l'exploitation**

- 200 clients
- 2,3 UMO
- 8 ha
- 39 équidés
- 87 clients/UMO
- 390 h/poney/an

ATOUTS

- Gamme diversifiée de clientèle
- Gestion rigoureuse des chevaux, pas de cheval « inactif »
- Des investissements progressifs
- Des infrastructures de qualité et fonctionnelles
- La présence de deux salariés dont une seconde personne pour donner des cours
- 3 semaines de congés pour l'exploitant

CONTRAINTES

- Surface limitée, exploitation totalement dépendante des achats extérieurs
- Astreinte liée au nettoyage des boxes qui peut être limitée avec une mécanisation du bâtiment
- Besoin en eau pour l'arrosage des carrières et manège



Cas-type EQCE2
Entreprise équine en France
Campagne 2025

Centre équestre tout public « Animation »



L'essentiel

La gamme de clients est variée en termes d'âge, de niveau d'équitation et d'objectifs poursuivis. Quelques cavaliers propriétaires mettent leur cheval en pension sur la structure. Trois personnes, le gérant et deux salariés, soit l'équivalent de 2,3 temps plein, accueillent 200 clients réguliers.

Dans ce système, la finalité de l'exploitant est de vivre de son métier et de rendre accessible l'équitation à un plus grand nombre grâce à un fonctionnement optimisé et une gestion rigoureuse: rationalisation des moyens, pas de chevaux « inactifs » et investissements progressifs.

Si la priorité est donnée à la découverte de l'animal et l'apprentissage des bases de l'équitation à travers quelques disciplines, l'exploitant accompagne aussi quelques jeunes dans une pratique compétitive. Quelques concours sont organisés sur place pour limiter les coûts et il participe aussi à quelques concours extérieurs mais de façon limitée. D'ailleurs, une attention particulière est portée à la bonne entente de la clientèle, compétitive ou non, pour maintenir une ambiance conviviale dans la structure. L'élaboration et la mise en pratique d'un règlement intérieur permet en partie d'atteindre cet objectif. L'écoute et un bon relationnel avec sa clientèle y contribue aussi fortement.

Dans ce système, la surface est limitée et permet simplement aux chevaux et poneys d'accéder à des aires d'exercice quotidiennement, la totalité des aliments concentrés et grossiers est achetée.

I - DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

LE CHEPTEL ÉQUINS : EFFECTIFS ET STRATÉGIE DE RENOUVELLEMENT

39 équidés sont présents sur l'exploitation dont 25 consacrés au poney-club. Il s'agit de 8 poneys AB, 8 poneys CD et 9 chevaux. Ils sont majoritairement âgés de 7 ans et plus. A l'achat, l'exploitant est vigilant au caractère des équidés et à leur polyvalence dans les activités. Deux renouvellements sont faits par an, un poney et un cheval : le poney est souvent donné car relativement âgé et le cheval est vendu plutôt vers 14-15 ans. Deux achats sont effectués pour les remplacer, il s'agit généralement d'animaux dressés.

Dans ce système, 13 équidés sont pris en pension box avec sortie au paddock. Il s'agit généralement de chevaux appartenant à des cavaliers qui viennent les monter régulièrement et prendre des cours avec les enseignants.

Tableau 1

Effectifs équins

TYPE D'ÉQUIDÉS	MODE DE DÉTENTION	EFFECTIF
Poneys AB	en propriété (club)	8
Poneys CD	en propriété (club)	8
Chevaux	en propriété (club)	6
Chevaux	en location/pair (club)	3
Chevaux	pris en pension	13
Chevaux	en propriété	1
TOTAL		39

Au total 39 équidés en moyenne, soit 23 UGB. 23 sont en propriété, 16 poneys et 7 chevaux.

L'ALIMENTATION : COMPLÉMENTATION TOUTE L'ANNÉE POUR LES CHEVAUX

Dans ce système, les chevaux et poneys sont complémentés toute l'année. Les poneys sont conduits en lot à l'extérieur avec accès à une stabulation aire paillée l'hiver et les jours de mauvais temps tandis que les chevaux sont en box.

Pour les 39 équidés, le besoin total est de 17 t de concentré, soit 730 kg/UGB et de 117 tMS en fourrages qui comprennent les 111 tMS calculés plus une marge de sécurité de 5 %.

Les besoins en fourrages sont donc estimés à 138 t de foin en brut, soit 5 tMS/UGB. Le besoin en paille est estimé à 78 t, soit 2 t/équidé.

Tableau 2

Grille de rationnement et besoins en fourrages par catégorie animale

	EFFECTIF	CONCENTRÉS en kg/tête/jour sur 365 j	FOIN en kg MS/tête/jour sur 365 j	TOTAL BESOINS EN CONCENTRÉS en t	TOTAL BESOINS EN FOURRAGES en tMS
Poneys AB 300 kg travail léger	8		6		17,5
Poneys CD 400 kg à l'entretien	8		7,5		21,9
Cheval club 500 kg travail léger	17	2 kg granulé club	8	12,4	49,7
Chevaux compet 500 kg travail modéré	6	2 kg granulé club	10	4,4	21,9

ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ : UNE RÉPARTITION ANNUELLE ENTRE COURS ET STAGES

L'exploitant et un des salariés sont diplômés du BPJEPS et donnent des cours. Généralement, ils se répartissent les clients en fonction de leur niveau. Sur ses 200 clients : 80 sont âgés de moins de 12 ans, 60 ont entre 13 et 18 ans et 60 ont plus de 19 ans. En période scolaire, les cours sont essentiellement les mercredis et samedis et en période de vacances, des stages d'une demi-journée à une journée sont proposés du lundi au vendredi. Régulièrement, des journées d'animation sont organisées les dimanches sur la structure (pâques, mardi gras, fête du club, halloween).

Pour calculer le nombre d'heures de cours sur l'année nous sommes partis

(*) Calcul du nombre de semaines de stage : 16 semaines de vacances – 3 semaines de congés = 13 semaines
Calcul du nombre de semaines en période scolaire : 52 semaines - 16 semaines de vacances scolaires - 2 semaines de fermeture (début septembre) = 34 semaines

sur 34 semaines de cours en période scolaire et 13 semaines avec des stages.

Les heures de cours sur l'année se répartissent sur 34 semaines de cours en période scolaire et 13 semaines pendant les vacances. Dans ce système, l'exploitant prend 3 semaines de congés (2 semaines en été et 1 en hiver) et ferme les 15 premiers jours de septembre.

Au total, 9 840 heures de cours comprenant les stages sont effectuées sur une année dont 9 714 heures avec les équidés du club, soit 390 heures/équidé/an et 4 278 h/UMO totale.

Tableau 4
Planning hebdomadaire des cours

	LU	MA	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
9h00							Manifestations organisées sur place
10h00							
11h00			2h			4h	
12h00							
13h00							
14h00							
15h00							
16h00			6h			6h	
17h00							
18h00	1h	3h		3h	3h		
19h00							
20h00							

Tableau 3
Répartition annuelle des heures de cours

	NOMBRE DE PERSONNES/COURS	NOMBRE DE SEMAINES	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	TOTAL/AN
Cours collectifs	7	34	1	3	8	3	3	10		6 664
Cours groupes scolaires	25	12					2			600
Cours groupes thérapie IME	5	34				1				170
Fêtes/animations (14 par an)	50									700
Participation concours + coaching										146*
Stages journée et 1/2 journée	6	13	4	4	4	4	4			1 560

(*) 126 heures sur les 146 sont faites avec des équidés de particuliers et non prises en compte dans le calcul du nombre d'heures par équidé de club.

UNE SURFACE LIMITÉE QUI SERT JUSTE À LA SORTIE QUOTIDIENNE DES ÉQUIDÉS

L'exploitation ne dispose que de 8 ha dont 2 ha consacrés aux infrastructures. Les 6 ha restants sont utilisés pour sortir les équidés. Les 16 poneys sont conduits collectivement en deux lots sur 2 ha. Ils ont accès à une stabulation aire paillée en période hivernale et lorsque le temps est très mauvais.

Les 24 chevaux sont logés en box toute l'année et sortis quotidiennement dans des paddocks. Ils sont sortis par 2 sur des paddocks de 3 300 m².

Le fumier de l'exploitation est exporté régulièrement par un agriculteur voisin. Il est stocké dans une fumière couverte avec récupération des jus.

Tableau 4
Schéma d'utilisation des surfaces

j	f	m	a	m	j	j	a	s	o	n	d
2 ha pour les poneys											
4 ha pour les chevaux											

LA PRÉVENTION SANITAIRE : VERMIFUGATION ET QUARANTAINE

Les poneys et chevaux de l'exploitant sont tous vaccinés contre la grippe, le tétanos et la rhinopneumonie.

Concernant la gestion de la vermifugation, des coprologies sont réalisées pour identifier le niveau d'infestation des poneys et chevaux. Une fois les forts excréteurs identifiés, une vermifugation adaptée est réalisée. Les forts excréteurs, soit un quart des équidés dans ce cas, sont vermifugés trois fois par an tandis que les autres deux fois, au printemps et à l'automne. Lorsqu'un poney ou cheval de renouvellement est acheté, il est isolé pendant 15 jours pour éviter tout contact avec les autres animaux et fait l'objet d'une coprologie à son arrivée qui sera renouvelée une nouvelle fois pour mesurer son niveau d'infestation et plus largement contrôler son état de santé.

Ponctuellement, en fonction des besoins de certains poneys et chevaux, l'exploitant fait appel à un dentiste et un ostéopathe.

Côté maréchalerie, les poneys AB sont juste parés. Les poneys CD et la plupart des chevaux de club sont ferrés aux antérieurs et parés aux postérieurs. S'ils ont besoin quelques chevaux peuvent être ferrés totalement. L'exploitant fait appel au maréchal pour les parages et la ferrure.

« Lorsqu'un poney de renouvellement est acheté, il est isolé pendant 15 jours pour éviter tous contact avec les autres animaux. »

INFRASTRUCTURES ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

INFRASTRUCTURES

- un manège de 40*20 m
- un club house douche/sellerie de 70 m²
- 25 boxes (3*5 m)
- une carrière extérieure de 30*70 m avec éclairage
- un hangar pour le stockage et la stabulation des poneys (450 m²)
- un hangar mono pente pour le matériel de 8*12m (96 m²)
- un parking de 500 m²
- une fumière de 130M2 (3,35 t m²/cheval pour 4 mois de stockage)

MATÉRIEL EXPLOITATION

- un tracteur d'occasion de 80 CV avec chargeur
- une remorque benne d'occasion
- un mini télescopique
- une herse carrière
- un véhicule d'occasion
- un van 2 places d'occasion
- un silo à grain 6 m³
- un système d'arrosage pour la carrière
- deux râteliers
- 1 tonne à eau
- matériel de bureau (ordinateur, imprimante, bureau...)
- matériel d'entretien (tronçonneuse, débroussailleur, tondeuse)
- bacs à eau (2 de 1000 L et 6 de 400 L)

MATÉRIEL DE SELLERIE

- 26 selles
- 30 filets
- 30 bombes
- 30 tapis
- 30 licols
- matériel pédagogique
- matériel d'obstacles
- matériel de pansage
- matériel de maréchalerie : trépied, reinette, pince coupante, tablier de maréchal



II- RÉSULTATS ÉCONOMIQUES : DE BONS RÉSULTATS ET UNE ACTIVITÉ BIEN DIMENSIONNÉE

Produits	199 494 €
Enseignement	150 586 €
Cours classiques	105 673 €
Cours IME, scolaire	7 686 €
Journées d'animation	11 100 €
Concours/coaching	1 026 €
Cours particuliers	2 013 €
Stages	23 088 €
Buvette concours	2 000 €
Pensions	43 506 €
Ventes - achats	- 2 205 €
Vente 1 poney (donné)	0 €
Vente 1 cheval	840 €
Achat 1 poney	- 945 €
Achat 1 cheval	- 2 100 €
Aides	1 317 €
Produits divers	4 290 €

Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	61 944 €
EBE/UMO exploitant	61 944 €
EBE/PB	31 %
Annuités	21 681 €
Annuités/EBE	35 %
Revenu disponible	40 264 €
Disponible/UMO exploitant	40 264 €

Excédent brut d'exploitation (EBE) =
Produit total – (charges opérationnelles +
charges de structure hors amortissement et FF)
EBE/PB = excédent brut d'exploitation/produit total
Revenu disponible = EBE - annuités

Charges opérationnelles	53 333 €
Frais de concentrés	7 215 €
Achat de fourrages	18 404 €
Frais d'élevage	2 735 €
Frais vétérinaires	4 530 €
Frais de maréchalerie	5 726 €
Achat de litière	6 935 €
Frais de transformation	1 741 €
Frais de commercialisation	1 306 €
Frais hébergement et restauration	1 741 €
Charges de structure hors amortissement et frais financiers	87 217 €
MSA	14 044 €
Salaires et charges sociales	38 518 €
Fermage	969 €
Impôts fonciers	88 €
Entretien du foncier	547 €
Carburant	2 214 €
Entretien du matériel	4 106 €
Achat du matériel	4 315 €
Entretien des bâtiments	2 315 €
Transport et déplacements	2 177 €
Impôts et taxes	871 €
Assurances	6 095 €
Eau	932 €
Gaz/EDF	2 626 €
Frais de gestion	4 353 €
Fournitures et frais divers	3 047 €

ACTUALISATION 2025 :

Côté produits, d'après les observations de terrain, nous avons appliqué une baisse de 3,5% sur les heures vendues et une augmentation de 4,5% sur le tarif des cours et de 1% sur les aides. Côté charges nous avons pris en compte les variations de prix observés d'après les données IPAMPA (indices des prix d'achat des moyens de production agricole).

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Les tarifs des prestations

Les tarifs des prestations ont été établis à partir des tarifs observés sur le terrain en fonction de la qualité des prestations proposées. Ils tiennent aussi compte des charges auxquelles doit faire face la structure pour assurer une rentabilité de ses services.

TARIFS (€ HT/HEURE)

Cours collectif	17,1
Cours groupes scolaires/thérapie	11,4
Stage	15,9
Pension	334 €/mois

Bonne efficacité économique du système

L'équilibre financier de ce système est optimisé par le ratio entre le nombre d'équidés de club, le nombre de clients et le nombre de salariés.

Avec 25 équidés de club actifs et 1,6 temps plein enseignant (1 UMO exploitant BPJEPS et 0,6 UMO salarié BPJEPS), les 200 clients réguliers bénéficient d'un enseignement de qualité avec une cavalerie adaptée.

Ainsi, en limitant le nombre d'équidés « inactifs », le gérant assure un chiffre d'affaires rentable compte tenu du nombre d'équidés présents.

La stratégie suivie dans cette structure est d'optimiser son fonctionnement pour minimiser ses charges et ainsi proposer des prestations à des tarifs accessibles.

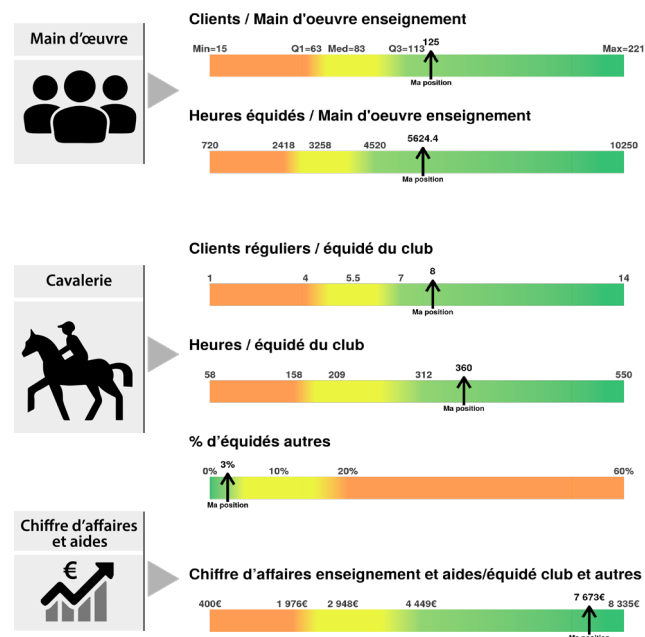
C'est ce qui explique un nombre d'équidés de club limité à 25 pour 200 clients et aussi pour la main-d'œuvre. Ce qui permet de dégager un très bon EBE/UMO exploitant de près de 61 944 € avec une bonne efficacité économique de 31 % d'EBE/PB. Ce fonctionnement nécessite une gestion rigoureuse des plannings de cours et des éventuels rattrapages en cas d'absence.

Les charges opérationnelles restent correctes, de l'ordre de 1 291 €/équidé, dont près de la moitié pour l'alimentation car la surface ne permet pas de nourrir tous les chevaux. Pour les charges de structure, elles sont assez élevées, près de 2 236 €/équidé mais cela reflète la nécessité dans ce type de structure de disposer d'infrastructures et de matériel de qualité.

L'optimisation du volume d'activité (nombre d'heures d'équitation) et des moyens de production (cavalerie, main d'œuvre et infrastructure) permet de compenser les charges opérationnelles et de structure engendrées.

Le positionnement du cas-type sur Equipilote Eco

Cet outil, construit à partir de l'analyse d'une centaine de coûts de production de centres équestres, permet de se positionner par rapport à quelques indicateurs clés. Il permet de prédire avec quelques données techniques et économiques le niveau de résultat de l'exploitation.



Au vu des éléments renseignés (clients, main-d'œuvre, équidés, heures et produits), l'outil prédit de bons résultats économiques pour cette structure. Tous les indicateurs sont au vert, ce qui montre une très bonne adéquation entre le volume d'activité et les moyens utilisés. En effet, dans ce système on note une optimisation des moyens de production, avec seulement 25 équidés de club et 2 temps plein pour 200 clients.

Les critères liés à la main-d'œuvre et au travail des chevaux sont plutôt élevés avec respectivement 5 624 heures/UMO enseignement/an et près de 360 h/équidé/an).

Dans ce système, peu de chevaux sont inactifs c'est-à-dire ne dégagent pas de revenu pour la structure.

III - RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX : UNE EMPREINTE CARBONE ÉLEVÉE LIÉE À UNE FORTE ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE ET UN FAIBLE STOCKAGE DE CARBONE

Un diagnostic CAP'2ER® (Calcul automatisé des performances environnementales pour des exploitations responsables) équin a été effectué. Cet outil permet d'évaluer les impacts et performances environnementales des systèmes d'élevage.



Il s'appuie sur une analyse multicritère qui permet d'aborder l'ensemble des impacts environnementaux (changement climatique, qualité de l'air, consommation d'énergie) et les contributions positives (stockage de carbone, contribution à la biodiversité). Le calcul prend en compte les impacts environnementaux directs de la structure mais aussi les impacts indirects liés aux achats.

CAP'2ER® vise à sensibiliser les acteurs du cheval à leur impact environnemental à partir d'un calcul simplifié et de premiers repères d'impact. Il a été développé et testé en 2020-2021 par l'Institut français du cheval et de l'équitation et l'Institut de l'Élevage.

Son informatisation sera effective en 2023.

Comment lire les résultats des calculs CAP'2ER® ?

Ils sont répartis en 4 thématiques. La première rappelle quelques éléments structurels de l'atelier équin. Pour les 3 autres thématiques : « Empreinte carbone », « Gestion de l'azote » et « Pertes potentielles d'azote », les résultats de l'exploitation sont positionnés sur une règle établie à partir des résultats des 40 premiers diagnostics déjà réalisés.

Afin de pouvoir comparer les exploitations entre elles, les impacts sont exprimés par tête.

1 - L'ATELIER ÉQUIN :

Données structurelles du troupeau et des surfaces, intrants consommés et contributions positives de l'atelier



Vic / Benoît LEMAIRE

Mon troupeau

Effectif (têtes)	Effectif (UGB)	Autonomie générale	Temps moyen à l'intérieur	Chargement apparent
36	19	0%	197 jours/an	- UGB/ha SFP équine



A. Rozier

Mes surfaces

Surface Totale Equine (STE)*	SFP Equine**	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Linéaires de haies	Azote organique
6 ha	0 ha	0 ha	0 ha	0 mètres	0 kg N/ha STE*

Intrants consommés par l'atelier

 Azote minéral 0 kg N/ha STE*	 Carburant 61 L/tête	 Concentrés 472 kg bruts/tête	 Paille 2 t brutes/tête
--	---	--	--

Contributions positives de mon atelier

Maintien du paysage

Je participe à l'entretien de 0 hectares de surfaces en herbe en zone de plaine



Stockage de carbone

Je stocke 0,0 kg de carbone /ha STE* et grâce aux surfaces pastorales



Biodiversité

J'entretiens 0,0 ha eq biodiversité/ha STE* et grâce aux surfaces pastorales

*Surface Totale Equine (STE) = SFP de l'atelier équin + ha de céréales autoconsommées par l'atelier équin + (surfaces en paddock si absence d'autres surfaces)

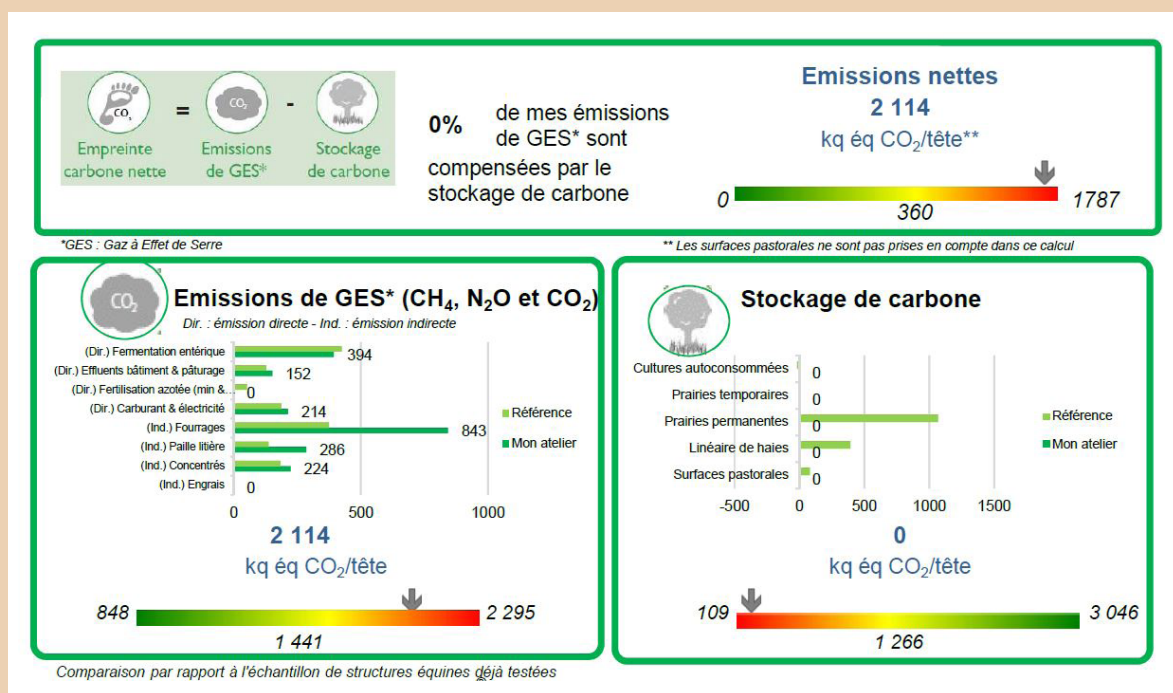
**Surface fourragère principale (SFP) = ha de prairies permanentes + ha de prairies temporaires + ha de cultures fourragères

2 - EMPREINTE CARBONE

L'empreinte carbone de l'atelier équin est la différence entre les émissions de gaz à effet de serre et le stockage de carbone.

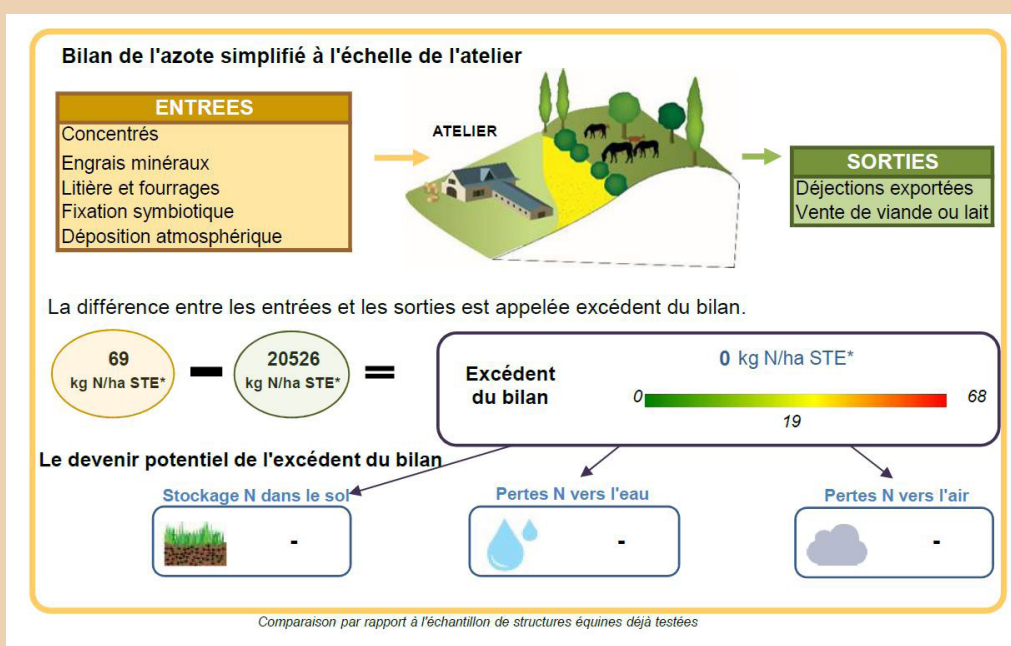
Elle est exprimée en kg eq CO₂/tête. Cet indicateur vise à mesurer l'impact de l'atelier équin sur l'environnement et plus particulièrement ses émissions de gaz à effet de serre. L'empreinte carbone de l'exploitation est comparée aux résultats issus d'une quarantaine de diagnostics CAP'2ER® effectués en 2021.

Deux graphiques permettent de préciser ces résultats ; l'un indique les différents postes d'émissions de gaz à effet de serre et l'autre le stockage de carbone. Le résultat de l'exploitation est positionné selon une échelle établie à partir des premiers diagnostics.



3 - GESTION DE L'AZOTE

Le bilan de la gestion de l'azote correspond à la différence entre les entrées et sorties de l'azote sur l'exploitation.



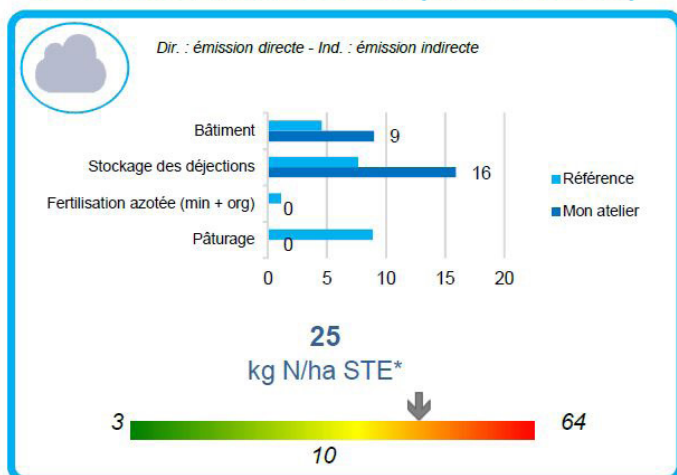
Le principe consiste à comptabiliser les entrées et les sorties d'azote du système considéré. Si la différence entre les entrées et les sorties est positive, une partie de l'azote n'est pas mise au profit de la production et il existe un risque d'accumulation de l'azote dans le sol ou de départ vers l'air. Le solde du bilan est exprimé en kg de N par an.

4 - PERTES POTENTIELLES D'AZOTE ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES

Les pertes potentielles d'azote vers l'air sous forme d'ammoniac sont présentées selon les postes d'émission. L'ammoniac est analysé séparément sur ce graphique car il ne s'agit pas d'un gaz à effet de serre. Les consommations d'énergie directes (Dir.) et indirectes (Ind.) sont elles aussi indiquées selon les postes de consommation.

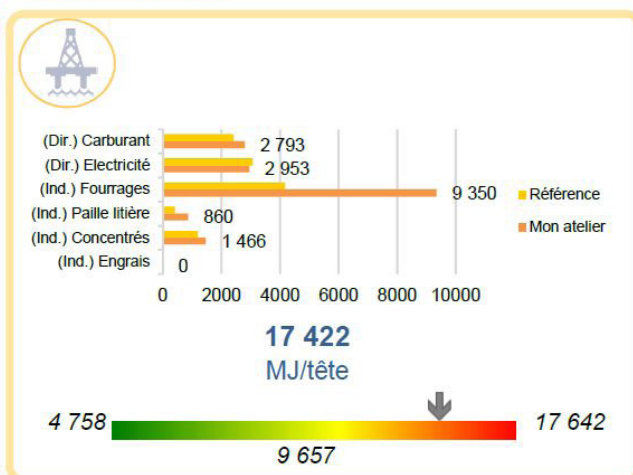
MES PERTES POTENTIELLES D'AZOTE VERS L'EAU (LESSIVAGE)

MES PERTES POTENTIELLES D'AZOTE VERS L'AIR (AMMONIAC)



*Surface Totale Equine (STE) = SFP de l'atelier équin + ha de céréales autoconsommées par l'atelier équin + (surfaces en paddock si absence d'autres surfaces)

MES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



Comparaison par rapport à l'échantillon de structures équines déjà testées



IV - ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DE TROIS CAS-TYPES « CENTRES ÉQUESTRES »

DÉCRYPTAGE

Une quarantaine de centres équestres est suivie à l'échelle nationale par le réseau équin Inosys. L'étude de leurs données technico-économiques a permis de les regrouper en trois systèmes, en tenant compte de leur type de clientèle, de leur dimension, des activités proposées et de leur surface :

- Centre équestre jeunes enfants « animation » : EQCE1
- Centre équestre tous publics « animation » : EQCE2
- Centre équestre tous publics « compétition » et élevage : EQCE3



Les centres équestres suivis par le réseau Inosys

Il s'agit plutôt d'établissements localisés en zone rurale et périurbaine de taille moyenne. La clientèle de ces structures est régulière, les cavaliers, situés généralement à moins de 20 minutes viennent monter toutes les semaines. Il s'agit plutôt d'établissements spécialisés équins qui proposent de l'enseignement et très souvent de la pension. La main d'œuvre de ces établissements est variable car elle représente trois temps plein en moyenne mais oscille entre 1 et 6 pour la structure la plus importante. Ces structures accueillent différents types de publics si la plupart a une gamme variée de clientèle, certains se spécialisent sur les jeunes enfants (moins de 12 ans). Si la surface moyenne est de 30 ha, suivant leur localisation tous n'ont pas accès à du foncier.

Parmi les 3 cas-types « Centres équestres », comment se situe le cas-type « Animation tout public » ?

Tableau 6

Principales caractéristiques des 3 cas-types « Centres équestres » 2025

	EQCE1	EQCE2	EQCE3
CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES			
Zone	Rurale	Péri-urbaine	Péri-urbaine
Public	Jeunes enfants <= 12 ans	Enfants et adultes	Enfants et adultes
Activités	enseignement	enseignement et pensions	enseignement, compétition, pensions et élevage
Surface	26 ha	8 ha	26 ha
PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL			
UMO	1,2	2,3	3
Clients	100	200	180
Clients/UMO	83	87	60
Heures/UMO	4 013	4 017	2 422
Equidés/UMO	21	17	19
PB/UMO en €	66 446	86 737	88 412
PRODUCTIVITÉ DES ÉQUIDÉS			
Equidés club	20	25	30
Clients/équidé club	5	8	6
Heures/équidé club	241	360	243
Produit/équidé présent	3 306	5 115	4 653
RÉSULTATS ÉCONOMIQUES			
Produit enseignement/équidé club en €	3 584	6 023	4 643
Produit pension/équidé pension en €	1 210	3 347	5 702
Charges.ope/équidé présent en €	435	1 291	1 273
EBE/UMO exploitant en €	39 756	61 944	57 935
EBE/PB en %	48	31	22
Disponible/UMO exploitant en €	27 829	40 264	35 340



RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX

Éléments de comparaison des 3 cas-types équins

L'empreinte carbone des trois cas-types équins varie fortement en fonction de la présence ou non de surfaces, du degré d'autonomie alimentaire et des activités de l'atelier équin.

• Cas-type EQCE1 « Animation - Jeunes enfants » : la plus faible empreinte carbone

L'empreinte carbone la plus faible (0 kg eq CO₂/tête) est observé sur le cas-type EQCE1 « Jeunes enfants ». C'est le résultat d'une faible émission de gaz à effet de serre et d'un stockage de carbone important via les surfaces (25 ha dédiés au pâturage et à la fauche). La conduite des poneys à l'extérieur et l'autonomie fourragère du système permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'achat des fourrages, de litière et de production de fumier. L'absence de participation à des compétitions permet aussi de réduire la consommation d'énergie (carburant).

• Cas-type EQCE2 « Animation - Tous publics » : la plus forte empreinte carbone

La plus forte empreinte carbone est observée dans le cas-type EQCE2 : 2 111 kg eq CO₂/tête contre 371 kg CO₂ chiffre médian. Ce niveau élevé est lié à une forte émission de gaz à effet de serre et un faible stockage de carbone.

En effet, ce système ne dispose que de très peu de surfaces (6 ha) pour 36 équidés. L'alimentation est achetée en totalité à l'extérieur. Les animaux étant hébergés en boxes et en stabulation, ce système a aussi recours à de l'achat de litière à l'extérieur.

• Cas-type EQCE3 « Compétition et élevage – Tous publics » : une empreinte carbone intermédiaire plombée par une forte consommation d'énergie

L'empreinte carbone du cas-type EQCE3 est intermédiaire, à 842 kg eq CO₂/tête. Ce résultat est lié au fait que le stockage de carbone possible grâce aux 24 ha de prairie vient compenser l'émission brute de gaz à effet de serre.

Ce troisième système qui cumule enseignement, compétition et élevage dispose de surfaces, produit une partie du fourrage et héberge ses équidés en partie en box, en stabulation et à l'extérieur.

Sa consommation importante d'énergie, 16 419 MJ/tête contre 9 749 MJ/tête, est liée avant tout aux achats de fourrages et au carburant.

DÉCRYPTAGE

Qu'est-ce qu'un cas-type ?

Les suivis d'exploitations équines, réalisés dans le cadre des réseaux d'élevage Inosys, permettent d'élaborer des références dont l'une des formalisations est appelée « cas-type ».

Le cas-type décrit le fonctionnement technico-économique d'un système d'exploitation cohérent et optimisé, viable et vivable, en fonction des objectifs poursuivis dans un contexte défini (localisation, conditions pédoclimatiques, conjoncture économique). Le système modélisé dans le cas-type correspond à des choix techniques et à un assemblage optimisé de pratiques cohérentes mises en œuvre au niveau des animaux, des activités, des surfaces, des investissements. Il présente donc le résultat économique qu'un système correctement géré peut espérer atteindre en phase de croisière et en année normale (troupeau en activité constante). Ainsi, les performances décrites sont favorables et souvent supérieures à la moyenne et les références qui le composent peuvent être considérées comme des objectifs à atteindre et atteignables par tous les exploitants.

Comment est construit un cas-type ?

La construction de cas-type peut s'effectuer lorsque des exploitations ont été suivies pendant plusieurs années. Elle débute par le regroupement typologique des exploitations en fonction de critères (nombre et types de clients, effectifs d'équidés, main d'œuvre...). Au sein de chaque groupe, les enregistrements et les observations réalisés en fermes sont analysés et synthétisés, en s'appuyant sur l'expertise des conseillers et des résultats observés par ailleurs (avis d'experts).

Un cas-type n'est ni la moyenne des résultats observés au sein d'un groupe, ni le résultat de la meilleure exploitation. Il présente les résultats techniques et économiques que l'on peut espérer du bon fonctionnement optimisé de l'ensemble et non un résultat moyen. Les cas-types sont actualisés tous les ans sur leur volet Économie.

À quoi servent les cas-types ?

Les cas-types permettent de décrire la diversité des systèmes au sein d'une même filière. Ils fournissent des repères techniques, économiques aux conseillers, aux éleveurs, afin de mieux raisonner les projets d'installation. Ils peuvent aussi servir de support à des études prospectives ou des travaux pédagogiques.

Référentiels et produits 2019 utilisés pour la construction du cas-type

Tableau 7

Référentiel de prix utilisés pour les infrastructures

TYPE D'INFRASTRUCTURE	TARIFS
Manège	160 €/m ²
Club House/salle d'accueil	1 389 €/ m ²
Boxes	300 €/m ²
Hangar de stockage	134 €/ m ²
Carrière extérieure	39 €/ m ²
Marcheur (terrassement compris)	35 000 €
Parking	17 €/ m ²
Fumière	100 €/ m ²
Abris de pré	180 €/ m ²

Tableau 8

Référentiel de tarifs utilisés pour le matériel de sellerie

TYPE DE MATÉRIEL	TARIFS
1 selle shetland	300 €
1 selle cheval	500 €
1 selle cavalier compétition	2 500 €
1 filet club	30 €
1 bombe	40 €
1 licol	15 €
1 tapis	30 €
Kit matériel pansage	15 €
Matériel pédagogique	800 €
1 parc d'obstacles	2 374 €
1 tondeuse chevaux	300 €
Matériel maréchalerie (trépied, reinette, tablier)	475 €

Tableau 10

Référentiel de prix utilisés de tarifs utilisés pour le matériel

TYPE DE MATÉRIEL	TARIFS
1 tracteur avec benne et fourche d'occasion	23 000 €
1 girobroyeur	1 500 €
1 herse carrière	2 000 €
1 van 2 places	8 300 €
1 poids lourd 10 places	50 000 €
1 tonne à eau	2 900 €
1 silo à grain 6 m ³	2 000 €
1 râtelier	500 €
1 bac à eau 1000L	300 €
1 remorque d'occasion	2 400 €
Matériels d'entretien (tronçonneuse, débroussayeuse...)	2 310 €
Système d'arrosage carrière	1 000 €
Matériel de bureau	1 000 €
1 véhicule 4*4 d'occasion pour tracter	20 000 €
1 mini télescopique	15 000 €
1 vehicule d'occasion	15 000 €



Tableau 9

Référentiel de produits 2025

TYPE DE PRODUIT	EQCE1	EQCE2	EQCE3
Cours collectif (en €HT/h)	17,1 €	17,1 €	19,4 €
Cours groupe IME scolaire (en €HT/h)	10,2 €	11,4 €	13,6 €
Stages (en €HT/h)	12,5 €	15,9 €	14,8 €
Coching (en €HT/h)	-	14,8 €	19,4 €
Pension pré (en €HT/mois)	126 €	-	-
Pension box hébergement (en €HT/mois)	-	334 €	401 €
Pension box hébergement+ 1 cours hebdomadaire (en €HT/mois)	-	-	457 €
Pension box travail (en €HT/mois)	-	-	568 €

Ce dossier cas-type a été élaboré par l'équipe du Réseau Équin.

Coordination nationale :

- Boyer-Lafaurie Sophie - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 55 73 83 51 - Mail : sophie.boyer-lafaurie@idele.fr
- Mathieu Guillaume - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 55 42 60 96 - Mail : guillaume.mathieu@idele.fr

Avec la collaboration des ingénieurs en charge du suivi des exploitations :

- BOUCHANT Amélie - Chambre d'agriculture de l'Allier - Tél. : 04 70 48 42 42 - abouchant@allier.chambagri.fr
- BOUSSANGE Bernard - Chambre d'agriculture de Corrèze - Tél. : 05 55 21 55 59 - bernard.boussange@correze.chambagri.fr
- BUSMEY Marie - IFCE Nouvelle Aquitaine - Tél. : 07 62 69 37 27 - marie.busmey@ifce.fr
- BUSNEL Frédéric - Chambres d'agriculture de Normandie - Tél. : 02 33 81 77 94 - frederic.busnel@normandie.chambagri.fr
- CONRAUD Mélanie - Institut Français du Cheval et de l'Équitation Auvergne Rhône Alpes - melanie.conraud@ifce.fr
- DAMIENS Jérôme - Filière Cheval Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur - Tél. : 04 92 97 46 83 - contact@filierechevalsud.fr
- FONTAINE Pierre - Institut Français du Cheval et de l'Équitation Grand Est - pierre.fontaine@ifce.fr
- FRANCOIS Stéphanie - Chambre d'agriculture de Normandie - Tél. : 02 31 31 87 64 - stephanie.francois@normandie.chambagri.fr
- GUERINEAU Camille - Chambre d'agriculture de Saône et Loire - Tél. : 06 47 52 36 31 - camille.guerineau@sl.chambagri.fr
- LEROUX Flavie - Chambre d'agriculture de Rhône Alpes - Tél. : 04 74 45 56 68 - flavie.leroux@ain.chambagri.fr
- MIGNE Stéphane - Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Tél. : 02 51 36 82 77 - stephane.migne@pl.chambagri.fr
- OLLIE Chloé - Conseil des équidés de Bretagne - Tél. : - 06 98 19 18 81 - chloe.ollier@conseilequidesbretagne.fr
- PAYEN Louise - Conseil des chevaux des Hauts de France - Tél. : 06 81 58 25 52 - lpayen@chevaux-hauts-de-france.com
- RIVIERE Emilie - Chambre d'agriculture Grand Est - Tél. : 03 83 96 85 07 - emilie.riviere@grandest.chambagri.fr
- ROBERT Justine - Chambre d'agriculture du Cher - Tél. : 02 48 61 59 91 - justine.robert@cher.chambagri.fr
- VEYSSET Anne-Laure - Chambre d'agriculture de la Charente - Tél. : 05 45 24 49 36 - anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr
- VINOT Chloé - Conseil des Equidés de Normandie - Tél. : 06 66 63 40 17 - chloe.vinot@chevaux-normandie.com
- VIVANT Marthe - Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher - Tél. : 02 54 55 20 33 - marthe.vivant@loir-et-cher.chambagri.fr

Et avec la collaboration d'experts :

- Pauline Doligez (Institut Français du Cheval et de l'Équitation)
- Marie Delerue (Institut Français du Cheval et de l'Équitation)
- Jean-Marc Pilet (Conseiller bâtiments CA Pays de la Loire)
- Valérie Aufils (vétérinaire Pompadour), Christophe Pradel (vétérinaire)
- Hervé Feugère (conseiller fourrager CA Creuse), Conseillers mécanisation CA Creuse

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mars 2026 - Réf. : 00 26 602 013

Conception et réalisation : Beta Pictoris - Mise en page : Katia Brulat (Idele)

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage, des Conseils des Chevaux, de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Fonds Eperon, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

